

L'animal
L'animal éthique donc que je suis

Laurent Cournarie

Philopsis : Revue numérique
<https://philopsis.fr>

Les articles publiés sur Philopsis sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction intégrale ou partielle doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès des éditeurs et des auteurs. Vous pouvez citer librement cet article en en mentionnant l'auteur et la provenance.

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur philopsis.fr

D'une possible refondation de l'éthique

L'animal est désormais un thème "sociétal" majeur. Selon un sondage *Ifop* de 2013 pour la *Fondation 30 Millions d'Amis*, 89% des personnes interrogées se disaient favorables à la modification du statut juridique de l'animal dans le *Code civil*, par la création d'une catégorie nouvelle, à côté de celle de personne et de bien. Depuis 2015 (17 février) la loi reconnaît officiellement l'animal comme un « être vivant doué de sensibilité » et non plus comme un « bien meuble » — ainsi le *Code civil* s'est-il mis en cohérence avec le *Code rural* et le *Code pénal*. En 2019, le *Parti animaliste* a obtenu 2,17 % des suffrages en France, aux élections européennes. Et l'évolution s'est encore accélérée¹. La question de l'animal est devenue un

¹ Comme le montre la multiplication des publications dans les récents numéros spéciaux de revues de sciences humaines consacrés, cf. Francis Wolff, : <http://www.franciswolff.fr/wp-content/uploads/2017/07/Critique-Animal-Bimbenet-Wolff.pdf>

Critique, août-septembre 2009 (n° 747-748), « Libérer les animaux ? » ; *Dix-huitième siècle*, 2010/1 (n° 42), «

enjeu politique central. Même si les animaux ne sont (toujours) pas reconnus comme des personnes ayant des droits formels, l'homme a des devoirs envers eux, à la mesure des menaces qu'il exerce sur eux — individuelles pour les animaux domestiques, collectives pour les animaux sauvages. En marge de l'évolution du droit des animaux, peut-être « ultime étape de la démocratisation des droits », la question éthique de l'animalité est donc posée. Le discours dominant recommande d'adopter un comportement « plus éthique » à l'égard de l'animal, en le protégeant, en le soignant, en ne le faisant pas souffrir ou mourir inutilement, voire en s'interdisant de le tuer et d'en consommer la chair. Mais quel est le statut éthique de l'animal qui n'est plus une chose sans être encore (pleinement reconnue comme) une personne ?

On peut essayer d'examiner cette question pour elle-même, ce qui revient à la distinguer, autant que possible des droits de l'animal et de l'éthique environnementale (et de l'écologie en général). Plus précisément encore, on peut se demander ce que l'éthique animale fait à l'éthique. L'éthique animale constitue-t-elle un élargissement de l'éthique à l'animal ou engage-t-elle une redéfinition de fond en comble de l'éthique, notamment du statut du sujet éthique ? C'est ce qu'entend souligner le titre du cours, plagé du philosophe français contemporain J. Derrida² : « l'animal éthique donc que je suis ».

Notre hypothèse est que l'éthique animale ne relève pas simplement de l'éthique appliquée à l'animal, mais qu'elle implique, au moins dans sa version radicale la plus active, une refondation animale de l'éthique. Ce n'est pas une question de (bon) sentiment, mais de principe. La violence humaine contre l'animal est la preuve que l'éthique humaine n'est pas encore éthique ou que l'humanité n'est pas assez éthique : l'éthique ne sera vraiment humaine que si elle est animale. Le progrès éthique de l'humanité passe par l'éthique animale. Mais quelle éthique animale est la plus appropriée ou adaptée pour satisfaire un respect pleinement éthique des animaux ?

On peut distinguer deux attitudes éthiques principales à l'égard de l'animal : l'éthique qui favorise le « bien-être » animal (ou *welfarisme*) qui commande de toujours bien le traiter ou le mieux possible ; et l'éthique abolitionniste (ou *animalisme*) qui oblige inconditionnellement à ne jamais dominer l'animal et à le libérer.

Manifestement, c'est l'éthique animaliste, théoriquement la plus radicale et la plus articulée, qui engage la redéfinition complète de l'éthique puisqu'en libérant l'animal, elle prétend accomplir définitivement la libération de l'homme lui-même de son passé prédateur et dominateur. L'enjeu n'est donc pas d'accueillir l'animal dans le monde de la culture et de l'éthique humaines, mais de transformer celles-ci. Il faut mesurer l'animalisme pour ce qu'il est : une rupture anthropologique.

L'animal des lumières » ; *Enfances & Psy*, 2007/2 (n° 35), « L'enfant et l'animal » ; *Espaces et sociétés*, 2002/3 (n°110-111), « La place de l'animal » ; *Esprit*, juin 2010, « Ce que nous apprennent les animaux » ; *Ethnologie française*, 2009/1 (Vol. 39), « Les animaux de la discorde » ; *Italies*, 2008/1 (n° 12), « Arches de Noé » ; *Le carnet psy*, 2009/8 (n° 139 et n° 140), « Humanité et animalité : les frontières du passage (1ère partie et 2ème partie) » ; *Le Divan familial*, 2011/1 (n° 26), « Les animaux familiers » ; *Philosophie*, 2011/4 (n° 112), « Philosophie animale française » ; *Pouvoirs*, 2009/4 (n° 131), « Les Animaux » ; *Revue française de psychanalyse*, 2011/1 (vol. 75), « Animal » ; *Sociétés & Représentations*, 2009/1 (n° 27), « Figures animales » ; *Sociétés*, 2010/2 (n° 108), « Relations anthropozoologiques » ; *Terrain*, 2000/1 (n° 34), « Les animaux pensent-ils ? », etc.

Pour les magazines : *L'Histoire*, 2009/1 (n°338), « Des animaux et des hommes » ; *Le Magazine Littéraire*, 2009/4 (n°485), « L'esprit des bêtes » ; *Sciences humaines*, 2008/6 (N°194), « Les animaux et nous », etc.

² J. Derrida, *L'animal que donc je suis*, Galilée, 2006. Derrida, dans cet ouvrage publié à titre posthume, dénonce l'assujettissement massif depuis deux siècles de l'animal par l'homme, le concept d'Animal qui sépare les hommes et les animaux, et l'ensemble de la philosophie moderne qui reprend ce dispositif sans critique. Contre cette dénégation culturelle et philosophique de la violence inouïe contre les animaux, contre la négation de la diversité des animaux, par la catégorie d'Animal, Derrida propose le concept d'« animot ».

Animalisme et anti-humanisme

La philosophie occidentale a-t-elle, systématiquement et impitoyablement, méprisé l'animal ? En particulier, l'humanisme ³ a-t-il été anti-animal ?

Il est incontestable que la tradition philosophique la plus constante a affirmé l'exception de l'homme. La philosophie n'eut de cesse de définir l'homme sur le dos de l'animal, en théorisant le silence des bêtes⁴. Son histoire n'aura déployé, sur le fond, qu'une immense orthodoxie du "propre" de l'homme. L'homme est un animal, mais c'est un animal vertical pour contempler le ciel où sont ses racines, un animal polyvalent par sa main polytechnique, un animal politique bâtisseur de cité, un animal doué de *logos* pour connaître, communiquer mais aussi prier ; un animal qui enterre les siens avec la conscience qu'il va mourir ; un animal qui "existe" au monde plutôt qu'il ne vit dans un milieu ; animal configurateur de monde, etc. Le salut des bêtes sera toujours venu de la tradition opposée et sans doute la plus minoritaire de l'histoire de la philosophie : le scepticisme. Les sceptiques relèvent les animaux du mépris en rabaissant la présomption que la raison inspire aux hommes.

Pourtant la tradition "rationnaliste" n'est pas tout d'une pièce. Même la théorie cartésienne de l'animal-machine n'est pas aussi inhumainement anti-animale qu'on le prétend : le corps humain, abstraction faite de son union avec l'âme pensante, est comme le corps animal, un mécanisme (l'homme est aussi une machine), et la machine est moins l'être de l'animal que le modèle heuristique pour élaborer une physiologie scientifique. Quant à l'humanisme des Lumières, le statut éthique de l'animal y reste sans doute ambigu (ni personne, ni une chose), mais l'homme n'est pas sans devoirs à son égard.

Des devoirs indirects

L'animal n'est pas un sujet moral ou ne vaut pas comme une fin de la volonté mais c'est un être qu'il est immoral de traiter simplement comme un moyen. S'il n'est pas un moyen, l'homme a des devoirs envers lui : s'il n'est pas une fin, l'homme n'a envers lui que des devoirs indirects.

« Relativement à cette partie des créatures qui est vivante, quoique dépourvue de raison, traiter les animaux avec violence, ainsi que cruauté, être intérieurement plus opposé au devoir de l'homme envers lui-même, parce que l'on émousse en l'homme ainsi le sentiment de sympathie qui concerne leur souffrance et qu'une disposition naturelle très favorable à la moralité dans les rapports aux autres hommes est affaiblie et peu à peu anéantie. L'homme compte parmi ses droits celui de tuer les animaux (mais sans torture) ou de leur imposer un travail, à condition qu'il n'exécède point leurs forces (puisque nous sommes nous-mêmes soumis à cette nécessité) ; en revanche il faut mépriser les expériences physiques cruelles que l'on pratique pour le simple profit de la spéculation, alors que le but pourrait être atteint même sans elles. La reconnaissance même pour les services longtemps donnés par un vieux cheval un vieux chien (comme si c'était des personnes de la maison) appartient indirectement aux devoirs de l'homme, si on le considère relativement à ces animaux, mais considérée directement il s'agit toujours d'un devoir de l'homme envers lui-même » (Kant, *Doctrine de la vertu*, § 17).

Qu'y a-t-il à la fois d'éthique et d'insuffisamment éthique, dans cette conception kantienne du rapport à l'animal ?

Elle n'est pas absolument éthique si l'homme n'a pas de devoir absolu envers l'animal et

3 Nous n'ignorons pas l'incertitude de ce terme qui a pu être, tout à tour, socratique, chrétien, athée, existentialiste, personnaliste et même stalinien...

4 Cf. Elisabeth de Fontenay, *Le silence des bêtes. La philosophie à l'épreuve de l'animalité* Fayard, 1999, et aussi : *Sans offenser l'humain*, Livre de Poche, 2013, « L'impropre ».

a le droit de l'exploiter et de le tuer. Elle est éthique si déjà l'homme a le devoir de ne pas l'épuiser au travail et de ne pas le tuer gratuitement ou avec cruauté.

Toutefois, ce devoir ne s'adresse pas à l'animal même, mais par le sentiment de sympathie que lui inspire l'autre être sensible, à l'homme lui-même. Et c'est ce sentiment que la cruauté corrompt. Aussi le mauvais traitement infligé à l'animal, sans être intrinsèquement immoral (l'animal n'est pas une personne comme l'autre homme), est une corruption morale. Le droit de tuer et d'exploiter l'animal ne donne pas sur lui tous les droits.

Il faut alors distinguer ces trois situations éthiques :

— le devoir moral strict (direct) de l'homme envers l'autre homme — la relation éthique pleine et entière ;

— l'absence de devoir de l'homme envers la chose — l'absence de relation éthique pleine et entière ;

— le devoir moral large (indirect) de l'homme envers l'animal — la relation éthique relative.

Si l'éthique commande inconditionnellement d'agir envers l'homme en le traitant toujours en même temps comme une fin et jamais comme un simple moyen, selon la fameuse (deuxième) formulation de l'impératif catégorique chez Kant (*Fondements de la métaphysique des mœurs*), elle se contente de recommander d'agir en ne maltraitant jamais l'animal, sans le traiter en même temps comme une fin. La morale vient limiter le pouvoir (le droit) de l'homme sur l'animal et préserver sa dignité. Il est indigne de l'homme, dans sa destination morale, de faire souffrir l'animal et d'y prendre plaisir. Le mauvais traitement de l'animal abaisse l'homme moralement. La cruauté envers lui est incompatible avec la disposition et l'accomplissement d'une conduite morale. Autant la pitié et la sympathie est signe d'humanité, autant la cruauté est signe d'inhumanité. Pour autant, l'animal, faute d'être l'objet d'un respect inconditionnel, ne force pas, pour ainsi dire, le cercle de la "considérabilité" morale. L'animal n'a pas, intrinsèquement, de dignité morale, mais il est indigne et immoral pour l'homme de le maltraiter⁵.

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur philopsis.fr

⁵ Cf. aussi, Kant, *Leçons d'éthique*, Livre de poche, 1997, p. 391-393. La bienfaisance envers l'animal repose sur le présumé que l'animal n'existe pas comme une fin, mais que l'homme est la fin de l'animal, et que donc l'homme peut en disposer jusqu'à pratiquer l'expérimentation, mais sans cruauté, au risque de se déshumaniser lui-même. L'animal est l'*analogon* de l'homme — ce qui permet l'éducation morale de l'homme par l'observation des animaux — et non son égal — ce qui empêche de lui attribuer une dignité morale intrinsèque.